

# Compte rendu de la séance du 05 octobre 2020

Secrétaire(s) de la séance:

Florent NONIER

## Ordre du jour:

- Appel à candidature adjoint technique :
- Profil recherché, type de contrat
- Autorisation de recrutement d'un agent contractuel

Cette réunion se déroulera à huis clos en séance extraordinaire.

## Délibérations du conseil:

Autorisant accroissement temporaire d'activité ( DE 2020 032)

### **AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

*(DÉLIBÉRATION PONCTUELLE)*

L'assemblée,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article **3 I. 1°**,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement du personnel pour remplacement de l'adjoint technique territorial de 2ème classe en disponibilité.

Sur le rapport de Monsieur le Maire (et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

Le recrutement d'un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité pour une période de 1 AN allant du 15 Novembre 2020 au 15 Novembre 2021 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique territorial de 2ème Classe *à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 28 heures*

Il devra justifier du permis poids lourd.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 340 (indice majoré 321)

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

La présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement (*contrat d'une durée maximale de 12 mois*) dans les limites fixées par l'article 3 I. 1° de la loi du 26

janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient (*clause facultative – concerne uniquement le cas où la délibération intervient pour une durée inférieure à 12 mois*).

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibération adoptée à la majorité des membres, 10 voix pour et une abstention

Fait à Usclades et Rieutord  
le 05/10/2020

Signature du Maire  
Sébastien BOURDELY

Publiée le : 06/10/2020

## MAIRIE USCLADES ET RIEUTORD

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal se sont réunis le lundi 5 octobre 2020

La réunion s'est déroulée à huis clos en séance extraordinaire, étaient présents à cette réunion :

BOURDELY Sébastien, MOUNIER Christophe, BRET MEJEAN Manon, ARZALIER Joseph, HILAIRE Bernard, BREYSSE BRUN Nathalie, JOURDAN Denis, NONIER Florent, TOROSSIAN Marie, NACASS Daniel ,LIDON Francis.

Secrétaire de séance : NONIER Florent

### Ordre du jour :

#### Appel à candidature d'un adjoint technique

L'adjoint technique BRET Gael, ne souhaitant plus travailler au sein de la commune, un recrutement doit être fait avant le 30 novembre

#### Profil recherché et type du futur contrat :

CDD avec période d'essai, 28h/semaine, possibilité d'évolution vers 35h

Entretien voirie, entretien réseau eaux potable, entretien des différents bâtiments communaux et des espaces verts, déneigement.

Le candidat devra posséder le permis poids lourd

Possibilité d'un logement à titre gratuit

Taux horaire 10.26€ brut

Autorisation de recrutement d'un agent contractuel :

L'assemblée autorise ponctuellement, MR le Maire Sébastien BOURDELY , au recrutement d'un agent contractuel

Autre point :

Pour palier a un éventuel candidat qui n'aurait pas le permis poids lourd, une demande de prestation de déneigement avec conducteur a été formuler à l'entreprise LEVEQUE Gilbert.

Nous sommes en attente de sa réponse.